

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre votre dossier d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027. Nous vous remercions de bien vouloir le rapporter **complet au studio art danse au plus tard le 02 juillet.**

TARIFS**Pièces à joindre obligatoirement lors de l'inscription :**

La fiche d'inscription complétée et signée

- 1 certificat médical autorisant la pratique de la danse.

- 1 photo d'identité.

- Le règlement de la totalité de l'année

(à l'ordre de Sylvie Hambacher).

Virement, chèque ou espèces.

Vous avez la possibilité de régler en **1, 2 ou 4 fois.**

En 2 fois les chèques seront encaissables respectivement en **septembre** et **janvier.**

En 4 fois les chèques seront encaissables respectivement les 5 des mois suivants,

Septembre, Novembre, Mars et mai.

Tous vos versements sont à joindre au dossier.

Par semaine	En 2 fois	En 4 fois	Forfait annuel
1 h 00	170 euros	85 euros	340 euros
1 h 30	210 euros	105 euros	420 euros
2 h 00	250 euros	125 euros	500 euros
2 h 30	280 euros	140 euros	560 euros
3 h 00	290 euros	145 euros	580 euros
3 h 30	310 euros	155 euros	620 euros
4 h 00	330 euros	165 euros	660 euros
4 h 30	350 euros	175 euros	700 euros
5 h 00	370 euros	185 euros	740 euros
5 h 30	390 euros	195 euros	780 euros
6 h 00	410 euros	205 euros	820 euros
6 h 30	430 euros	215 euros	860 euros
7 h 00	450 euros	225 euros	900 euros
Pilates	95 euros	47.5 euros	190 euros

PERMANENCE de dépôt de dossier :

Le samedi 6 juin à la répétition générale

Ou le 29,30 juin et 1^{er} et 2 juillet

Pour la pratique des cours une tenue imposée et obligatoire est nécessaire selon les cours.

La permanence pour les nouveaux élèves est prévue le :

Samedi 6 SEPTEMBRE de 18h à 19h au studio art danse.

Début des cours le **mardi 9 septembre 2026**

Selon l'emploi du temps communiqués (sous toutes réserves de modifications) *

*La direction se réserve le droit, au cours du 1^{er} trimestre, de supprimer certains cours si le nombre de participants se révèle insuffisant ou de rajouter des cours si la demande est conséquente.